

Budget : des projets, des engagements

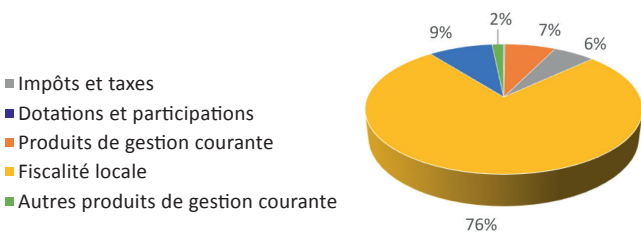
Les défis

Malgré la crise internationale et les contraintes financières, l'équipe municipale poursuit sa politique d'équipements et de services dans la continuité de ses engagements.

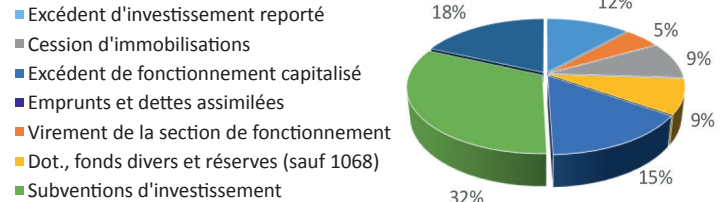
- Amélioration du cadre de vie et du bien-être des Saint-Rémois
- Développement économique du territoire
- Modernisation de la ville avec des projets structurants
- Renforcement des missions régaliennes de service public
- Préservation de la cohésion sociale et d'animation de notre ville notamment en augmentant les subventions à nos associations : 170 000 euros (165 000 en 2023)

En 2024, la Ville continue d'investir pour l'avenir

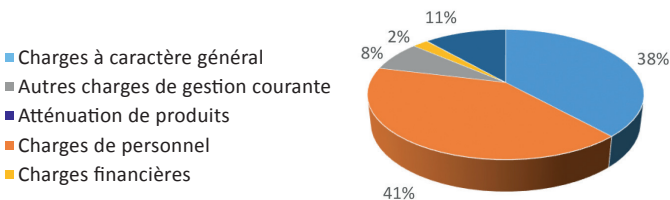
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



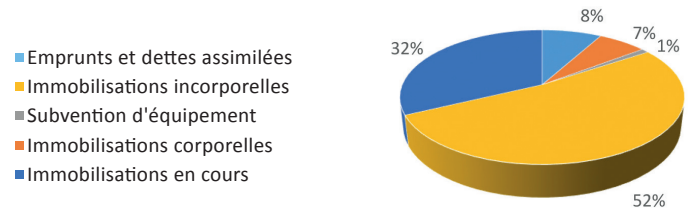
RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Cette volonté implique des choix rigoureux

- Maintien des taux d'imposition pour impacter le moins possible le budget des familles
- Maîtrise de la dette et de la capacité d'investissement
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Les priorités attractivité, sécurité, mobilité et environnement.

Objectif : prévoir dans chaque projet la recherche en économie d'énergie, le respect de l'environnement et l'occupation optimale des locaux.

Enveloppe globale des travaux d'investissement : 4.5 M€

- Modernisation et extension de l'école Jean Jaurès, second œuvre et berges de l'Yvette
- Travaux du marché couvert 2^e tranche
- Travaux d'aménagement intérieur de la crèche et de l'espace intergénérationnel du Cœur de ville
- Démolition des ateliers du Lavoir etc.

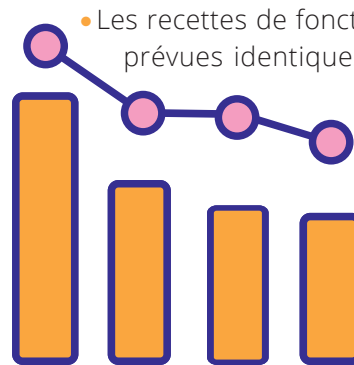


Et les travaux en cours et récurrents

- Fin des travaux sur les candélabres et installation des led
- Renforcement de la sécurité publique
- Création de voies de circulations douces
- Valorisation du patrimoine environnemental de la commune
- Poursuite de la mise aux normes de la voirie et des bâtiments communaux
- Plan de réfection triennal des trottoirs et de la voirie
- Travaux de modernisation dans les écoles

Les contraintes

- Baisse des recettes de fonctionnement : fort impact de la crise immobilière sur le montant des taxes de droits de mutation et la baisse de la contribution des entreprises se poursuit



- Les recettes de fonctionnement sont globalement prévues identiques à celle perçues en 2023 et ne compensent pas l'inflation
- Baisse des subventions potentielles des principaux organismes partenaires des communes (CAF, Département, Région) : - 12 %

Forte augmentation des tarifs de l'énergie
 2021 · 350 000 € - 2022 · 613 900 €
 2023 · 678 000 €





Hausse des dépenses obligatoires : contrairement à l'évolution de nos recettes de fonctionnement une partie importante de ces dépenses est impactée par l'inflation.

- La pénalité Loi Solidarité

et Renouvellement urbain : à la suite de la mise en carence de la ville depuis le 28 décembre 2023, le montant de notre pénalité annuelle est majorée de 100 % et se monte à 344 000 € pour 2024 (*)

() recours argumenté en cours auprès du Préfet des Yvelines pour demander la suppression de cette majoration*

- Les Contributions aux divers syndicats et organismes de coopération intercommunale et les fonds de péréquation (solidarité pour rééquilibrer les inégalités entre les communes)

Elles représentent à elles seules 1 679 617 € soit 13 % des dépenses de fonctionnement.

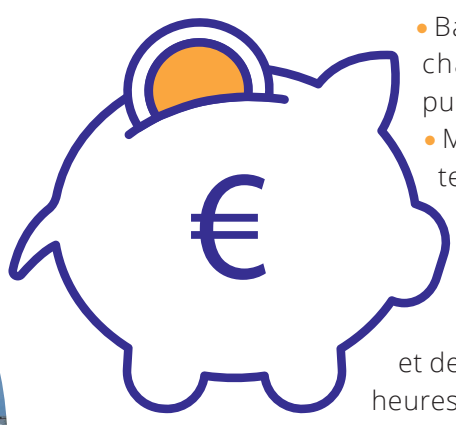
Comment maîtriser les dépenses ?

- Condition essentielle à l'équilibre budgétaire, le remboursement du capital de la dette sera couvert par des ressources propres **(montant : 1 883 M€).**



Recherche systématique de financements auprès de la Région Île-de-France, du Département et de la Caisse d'Allocations familiales. Montant attendu en 2024 : 2.3 M€

Stratégie de plan d'économies d'énergie



- Baisse de la température de chauffe dans les bâtiments publics
- Mise en place d'une gestion technique des bâtiments
 - Planification des périodes de mise en route des chaudières mieux adaptée
 - Diminution de la luminosité et de l'éclairage public à certaines heures.

